



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ECOLE DES INGENIEURS DE LA VILLE DE PARIS

Année 2015

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DE L'EIVP	3
1. L'EIVP en bref.....	3
2. Formations.....	4
3. Recherche	5
4. Réseau partenarial.....	5
II - ACTIVITES DU CENTRE DE DOCUMENTATION	5
1. Missions	5
2. Public	5
3. Fonds documentaire.....	6
4. Moyens	6
5. Réseaux documentaires et partenariats.....	7
III - POLITIQUE DOCUMENTAIRE	7
1. Fonctionnement	7
2. Etat des demandes et acquisitions	8
IV - PRESTATIONS.....	12
1. Consultation sur place	12
2. Catalogue en ligne	13
3. Prêts.....	13
4. Prêt entre bibliothèques.....	14
5. Valorisation, communication.....	14
V - BILAN ET PERSPECTIVES	15
1. Bilan	15
2. Perspectives.....	16
ANNEXES	17

Le Centre de documentation de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) présente son premier rapport d'activité, couvrant l'année 2015. Ce rapport décrit les missions et le fonctionnement du Centre de documentation, dresse le bilan des actions menées, complété par des éléments de comparaison avec les années précédentes, et aborde les perspectives et projets pour l'année 2016.

I - PRESENTATION DE L'EIVP

1. L'EIVP en bref

L'École des Ingénieurs de la Ville de Paris, créée par arrêté du Préfet de la Seine du 13 octobre 1959, est un établissement public local - investie d'une mission d'enseignement supérieur, sous statut de Régie administrative, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière relevant de l'article L.2221-10 du Code général des collectivités territoriales (délibération du Conseil de Paris DASCO 2005-146 du 11-12 juillet 2005), depuis le 1er janvier 2006, placée sous la tutelle de la Mairie de Paris.

Unique grande école d'ingénieur, habilitée par la Commission des titres d'ingénieur à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'EIVP, spécialité Génie urbain, l'EIVP forme les futurs cadres des entreprises et des collectivités territoriales, aptes à concevoir, réaliser et exploiter la ville de demain.

Fondée pour doter la ville-capitale d'un corps d'ingénieurs spécialisés en génie urbain, l'École ouvre, en 1986, sa formation d'ingénieur aux élèves de la filière « civile », non fonctionnaires, qui représentent aujourd'hui 83 % des promotions. L'École est associée au concours commun externe TPE (Travaux publics de l'Etat)/EIVP pour organiser les épreuves orales - concours adhérent de la banque de notes du concours commun Mines-Ponts pour l'écrit, depuis 1996, via sa tutelle la Mairie de Paris, et en assure la gestion depuis 2012. Près des trois quarts des élèves-ingénieurs sont issus des classes préparatoires.

En 2009, année de son cinquantenaire, l'École signe une convention de coopération avec l'École des Ponts ParisTech en vue de son « rattachement », au sens de partenariat, officialisé par décret (décret n° 2011-516 du 11 mai 2011), et devient membre associé du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université Paris-Est, devenu Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris-Est, dont les conventions d'association ont été renouvelées le 9 octobre 2015.

L'École voit son premier contrat d'objectifs et de moyens, couvrant la période de 2013 à 2016, adopté par le Conseil de Paris en décembre 2013, et est évaluée, pour la première fois en 2014, par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES, devenue HCERES) en commun avec l'École des Ponts - section établissements, et en section unités de recherche du Lab'Urba, commun UPEC (Université Paris-Est Créteil), UPEM (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), EIVP dont elle devient tutelle au 1^{er} janvier 2015, dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019.

Au plan international, l'École a développé des partenariats d'accords bilatéraux et de double-diplômes en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique du Nord et du Sud, en Chine et est membre des réseaux Erasmus+, Brafitec (Brésil) et Utseus (Chine).

Depuis plus de 60 ans, l'EIVP est l'école de référence en Génie urbain dont les ingénieurs façonnent et réinventent la ville de demain, et déploient leurs compétences dans tous les domaines du génie urbain - aménagement, espaces publics, construction, infrastructures, mobilités, environnement, urbanisme, architecture, énergie,... - dans les secteurs public (collectivités territoriales dont la Ville de Paris et Paris - Métropole), et privé (Bureaux d'études, entreprises).

2. Formations

L'EIVP a pour mission principale la formation d'ingénieur et des missions de formation continue et de recherche.

Formation initiale

- Formation d'ingénieur en trois ans, en mode projets, ponctuée par quatre stages - stage ouvrier, stage d'encadrement en 1^{ère} année, stage Etude et recherche en 2^e année et stage de Travail de fin d'études (TFE) en 3^e année. Au plan international, les élèves-ingénieurs peuvent suivre un double-diplôme dans des écoles ou universités françaises et internationales ou un stage ou un semestre à l'international.

Depuis 2010, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV), l'Ecole propose un *bi-cursus Ingénieur-Architecte et Architecte-Ingénieur* en cinq ans ;

- Licence professionnelle d'Assistant à Chef de Projet en Aménagement de l'Espace (ACPAE) (L3), co-habilitée avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) et les écoles nationales supérieures d'architecture de Marne-la-Vallée (ENSAV&T) et de Paris-Belleville (ENSAPB).

- Diplômes d'établissement

Diplôme d'aménagement urbain, construction durable et éco-quartier (DAUCEQ), niveau I (bac+5)

EPSAA Assistant en Architecture, niveau bac+2, ouvrant l'accès en école nationale d'architecture en 3^e année.

Formations post-grade

L'EIVP est accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles à délivrer trois Mastères Spécialisés (MS) :

- MS Urbantic (Génie urbain et technologies de l'information), co-accrédité EIVP-Ecole des Ponts ParisTech ;

- MS Urbeausep (Gestion des eaux usées et pluviales), accrédité EIVP en partenariat avec le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), co-accrédité avec l'ENGEES en 2015 ;

- MS Integrated Urban Systems (systèmes urbains intégrés), co-accrédité EIVP-Ecole des Ponts ParisTech.

Formation continue

La formation continue de l'EIVP répond aux attentes et besoins des acteurs publics et privés par une offre de formations, inter et intra-entreprise, destinées à identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour rendre nos villes durables.

Une formation par la Validation des acquis de l'expérience (VAE) du titre d'ingénieur diplômé de l'EIVP est proposée.

Statistiques de l'année scolaire 2014-2015

484 élèves français et internationaux dont 306 en formation d'Ingénieur

65 élèves en bi-cursus : Ingénieur-architecte et Architecte-Ingénieur

344 vacataires d'enseignement

1 diplôme d'Ingénieur en Génie urbain

1 double-diplôme Ingénieur-Architecte et Architecte-Ingénieur

3 mastères spécialisés

2 diplômes d'établissement

1 licence professionnelle (L3)

5 langues enseignées

15 % d'élèves internationaux

21 accords de double-diplôme Ingénieur

Source : EIVP, au 1/1/2015

3. Recherche

La recherche récente à l'EIVP, initiée il y a une dizaine d'années, située à l'interface des sciences urbaines et des sciences de l'environnement au sens large des deux domaines interdisciplinaires, disposant d'un terrain d'expérimentation privilégié - la Ville de Paris et les collectivités franciliennes - s'intéresse aux outils d'aide à la décision, proposés au service des collectivités territoriales et de leurs acteurs. Les projets de recherche de l'EIVP s'inscrivent dans le cadre de projets nationaux et internationaux, de type H2020 (Union européenne), et portent sur quatre thématiques de recherche :

- Résilience urbaine et son ingénierie ;
- Energie en ville et climat urbain ;
- Aménagement opérationnel et espaces publics ;
- Systèmes urbains numériques (en cours de construction).

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la majorité des enseignants-chercheurs de l'Ecole sont rattachés au Lab'Urba au sein de l'équipe de recherche « Génie urbain et environnement » (UPEM-EIVP).

4. Réseau partenarial

L'Ecole entretient d'étroites relations en particulier avec les partenaires suivants :

- Ecole des Ponts ParisTech ;
- Communauté d'universités et établissements Université Paris-Est ;
- Ecoles nationales supérieures d'architecture de Paris-Belleville (ENSAPB), Paris-La Villette (ENSAPLV) et de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée (ENSAV&T) ;
- Conférence des grandes Ecoles (CGE).

II - ACTIVITES DU CENTRE DE DOCUMENTATION

1. Missions

En tant qu'outil d'aide à la réussite des élèves et d'appui aux enseignements et à la recherche, le Centre de documentation a pour missions principales de :

- assurer la constitution, la gestion, la conservation et la diffusion des collections documentaires de l'EIVP ;
- répondre aux besoins documentaires des élèves, enseignants-chercheurs, vacataires d'enseignement et du personnel administratif et technique de l'Ecole ;
- proposer aux usagers des services et des produits à valeur ajoutée permettant de faciliter l'accès à l'information ;
- former les élèves aux méthodologies et aux outils de recherche documentaire.

2. Public

Interne à l'EIVP

- élèves inscrits à l'Ecole (formation d'ingénieur, Mastères spécialisés, diplômes d'établissement : DAUCEQ, Assistant en architecture) ;
- vacataires d'enseignement ;
- enseignants-chercheurs ;
- doctorants ;
- personnel administratif et technique ;
- ingénieurs d'étude.

Hors EIVP

- Ecole des Ponts ParisTech, ENSAPB et établissements membres et associés de la ComUE Université Paris-Est ;
- anciens élèves de l'EIVP en formation d'ingénieur ;
- stagiaires en formation continue (dont VAE), autres étudiants accueillis à l'EIVP (licence professionnelle ACPAE, etc.) ;
- pour tout autre public extérieur à l'Ecole et hors accords de partenariat, une demande d'accès avec réservation de jour et de créneau horaire doit être formulée auprès du personnel du Centre de documentation.

3. Fonds documentaire

Le fonds documentaire compte plus de 14 000 ressources, réparties en :

- ressources « papier » : monographies, abonnements, travaux des élèves ;
- abonnements électroniques : le Monde, la Gazette, le Moniteur, dépêches AEF, Reef 4.

Les domaines couverts sont : aménagement, architecture, construction, économie, environnement, langues, management, transport, urbanisme.

Le fonds documentaire fait l'objet d'un plan de classement adapté à ces thématiques.

L'ensemble des références bibliographiques est accessible en ligne depuis le site internet de l'EIVP, via le catalogue informatisé qui permet une interrogation multicritères.

14 200 documents papier :

5 000 ouvrages

5 000 numéros de périodiques

4 200 rapports de stage

49 abonnements actifs

Ressources électroniques : Le Monde, Le Moniteur, La Gazette, AEF SUP Gestion (dépêches), Reef4

Source : EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

4. Moyens

Deux personnes assurent le fonctionnement du service à temps complet :

- Responsable du Centre de documentation ;
- Documentaliste.

Equipement

- deux postes informatiques pour le personnel du Centre de documentation ;
- un espace de consultation ouvert et fonctionnel de dix places assises ;
- deux postes informatiques pour le public ;
- un scanner et une imprimante (utilisable uniquement sous réserve d'accord des documentalistes) ;
- utilisation du logiciel libre PMB version 4.1.7 dont la dernière mise à jour date du 20/10/2015.

Outils

- L'indexation s'appuie sur le Thésaurus AUE (version 2007). Cet outil documentaire d'indexation et de recherche intègre le vocabulaire normalisé dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement.

- L'EIVP a signé un contrat avec le Centre français du Droit de Copie (CFC) pour toutes reprographies d'œuvres protégées effectuées dans ses locaux qui fixe le montant financier redevable par l'Ecole selon la déclaration annuelle de copies, réalisées en fonction du nombre d'élèves, de vacataires d'enseignement et de formation continue, et d'enseignants-chercheurs. L'utilisateur doit respecter les conditions du droit de copie, à savoir photocopier au maximum 10 % d'un livre et 30 % d'une revue.
- Pour les ressources documentaires en ligne, l'EIVP signe des licences d'utilisation avec des fournisseurs. Ces licences permettent l'accès aux banques de données uniquement à des fins d'enseignement et de recherche. Les utilisateurs autorisés ne peuvent pas transmettre, diffuser ou rendre accessible une information issue des ressources de l'Ecole de quelque façon que ce soit à des usagers non autorisés.

Moyens financiers

En 2015, les dépenses du Centre de documentation se sont élevées à **22 643.13 €**, réparties en :

- acquisitions documentaires : **5 290.77 €** ;
- renouvellement d'abonnements : **17 352.36 €**.

5. Réseaux documentaires et partenariats

Le Centre de documentation adhère à plusieurs réseaux documentaires :

- Consortium Couperin depuis 2008 ;
- Réseau documentaire des établissements membres de la ComUE Université Paris-Est depuis 2009, renouvelé par la convention d'association du 9 octobre 2015 en attente de parution du décret;
- Ecole des Ponts ParisTech dans le cadre du décret de rattachement n°2011-516 du 11 mai 2011, renouvelé par la convention d'association du 9 octobre 2015 en attente de parution du décret ;
- ENSAPB, par convention du 19 juin 2013.

III - POLITIQUE DOCUMENTAIRE

La politique documentaire « [correspond à] l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections. Elle recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation (incluant le désherbage) et la politique d'accès (incluant les modalités d'organisation et de communication des collections)¹» et a pour but de satisfaire les missions de la structure et les attentes des usagers.

La politique documentaire du Centre de documentation répond à trois objectifs :

- soutien à l'enseignement ;
- soutien à la recherche ;
- soutien pédagogique.

1. Fonctionnement

Les acquisitions concernent les achats de documents pour le fonds documentaire ainsi que toute autre dépense liée à la recherche. Tout document est acquis au titre de l'EIVP.

¹École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB). Disponible sur <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/politique-documentaire>

Les achats sont réalisés sur proposition des enseignants-chercheurs, des vacataires d'enseignement, et de la direction. Les documentalistes sont également force de proposition.

Les acquisitions documentaires sont assujetties à la réglementation des marchés publics en vigueur.

Deux marchés sont concernés :

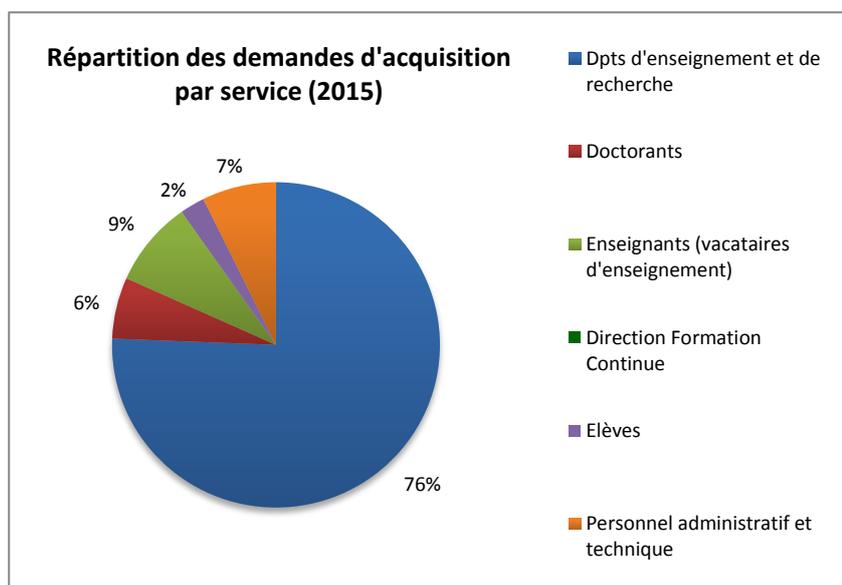
- **PRENAX (marché 2012-2016)** pour les abonnements. Le marché est signé pour 1 an renouvelable 3 fois sans que la durée n'excède 4 ans. Les abonnements pour l'ensemble des titres sont contractés en mars-avril et en octobre de chaque année, intégrant les nouveautés et les suppressions de titres. Seul l'abonnement au quotidien Les Echos est directement conclu avec le groupe Les Echos.
- **ECOSPHERE (marché 2015-2019)** pour les monographies (ouvrages). Le marché est signé pour 1 an renouvelable 3 fois sans que la durée n'excède 4 ans. Les commandes s'effectuent tout au long de l'année (une commande mensuelle), suivant les demandes des usagers, les parutions et les besoins d'achats.

Pour l'année 2015, les dépenses documentaires se répartissent comme suit :

- **77 %** pour l'achat de revues ;
- **23 %** pour l'achat de monographies.

2. Etat des demandes et acquisitions

Les graphiques, présentés ci-après, font état de la répartition en pourcentage des demandes d'acquisition par service et par dépense en 2015.



En 2015, les 3/4 des demandes d'acquisition sont issues des six départements d'enseignement et de recherche.

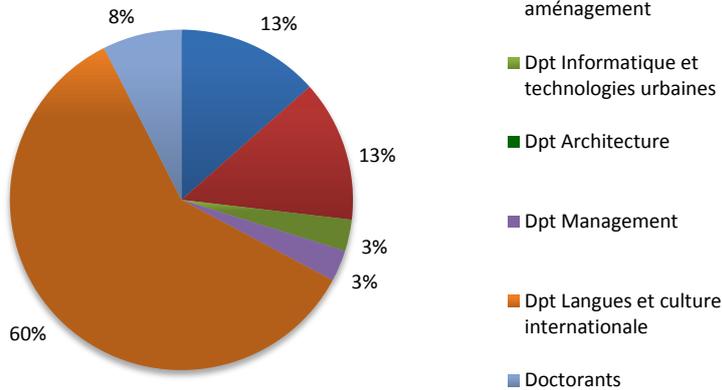
Arrivent ensuite, dans de plus faibles proportions, les demandes des vacataires d'enseignement (9 %), du personnel administratif et technique (7 %), des doctorants (6 %) et enfin des élèves (2 %).

Aucune demande de la Direction de la Formation continue.

Source EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

Le graphique, ci-dessous, détaille la répartition de ces demandes au sein des départements d'enseignement et de recherche.

Répartition des demandes d'acquisition au sein des départements d'enseignement et de recherche (2015)



Source EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

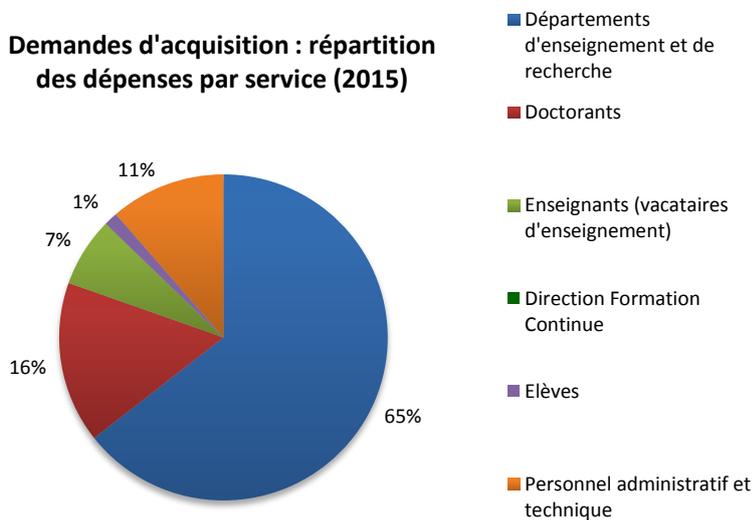
En 2015, par le renouvellement des manuels de TOEIC, le département de Langues et culture internationale se situe en première position des demandes d'achat.

Arrivent ensuite à la même position (13 %) le département Construction et environnement et le département Aménagement et espace public.

Les doctorants représentent, quant à eux, 8 % des demandes d'acquisition.

Aucune demande du Département Architecture.

Demandes d'acquisition : répartition des dépenses par service (2015)

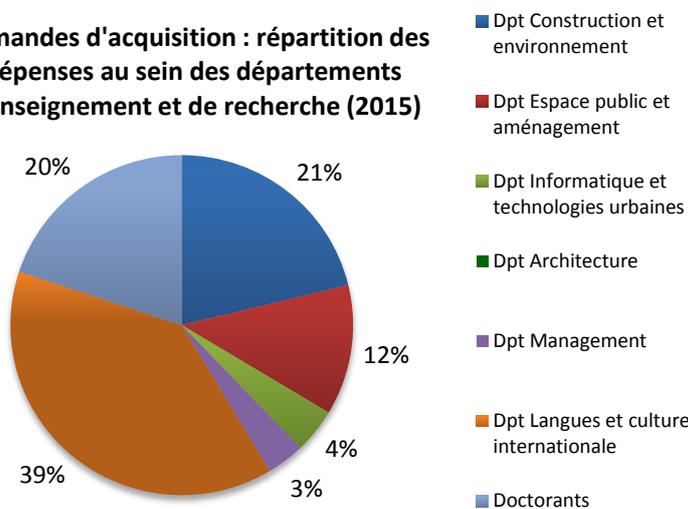


Source EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

En 2015, les 4 principaux postes de dépenses pour ces demandes d'acquisition ont été :

1. Les départements d'enseignement et de recherche (65 %)
2. Les doctorants (16 %)
3. Le personnel administratif et technique (11 %)
4. Les vacataires d'enseignement (7 %)

Demandes d'acquisition : répartition des dépenses au sein des départements d'enseignement et de recherche (2015)



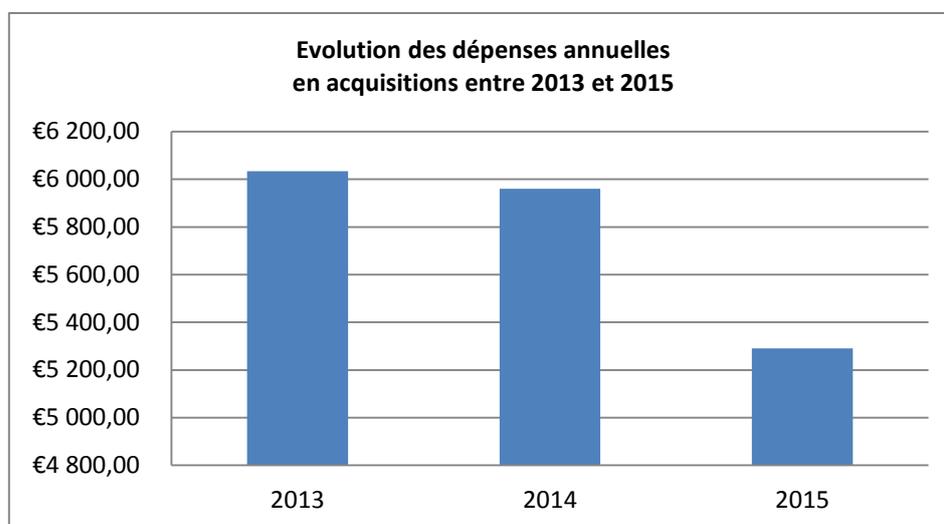
Source EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

Au sein des départements d'enseignement et de recherche, ces dépenses se répartissent comme suit :

1. Département Langues et culture internationale (39 %)
2. Département Construction et environnement (21 %)
3. Doctorants (20 %)
4. Département Espace public et aménagement (12 %)
5. Départements Informatique et technologies urbaines (4 %) et Management (3 %)

Monographies

Le graphique, ci-dessous, compare l'évolution des dépenses annuelles consacrées aux acquisitions entre 2013 et 2015 :

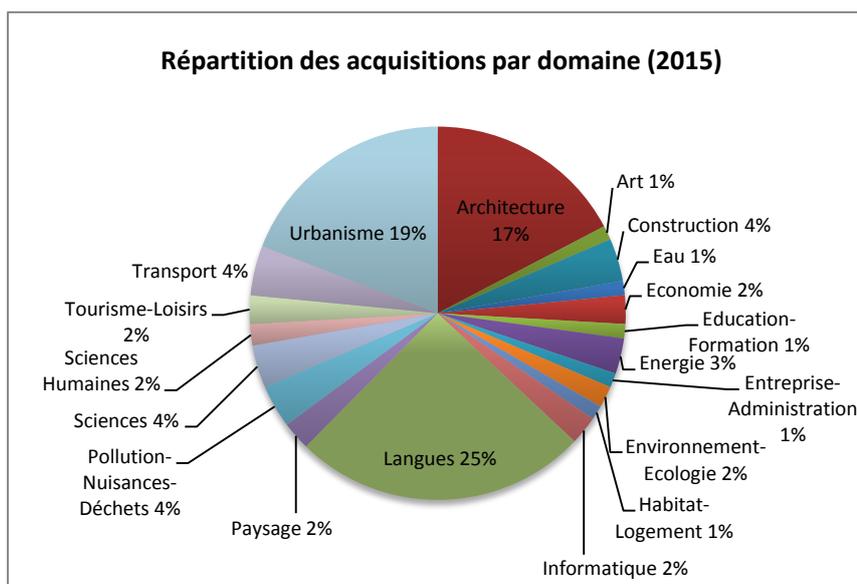


Source EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

On constate une diminution des dépenses d'achats d'ouvrages entre 2013 et 2015 : -12.5 %. Cette baisse est en conformité avec la politique de restriction budgétaire de l'Ecole.

En 2015, suite aux recommandations du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), un effort est consacré aux achats d'ouvrages en langues étrangères. Ainsi, 21 % des achats ont été ciblés sur des ouvrages en langue anglaise.

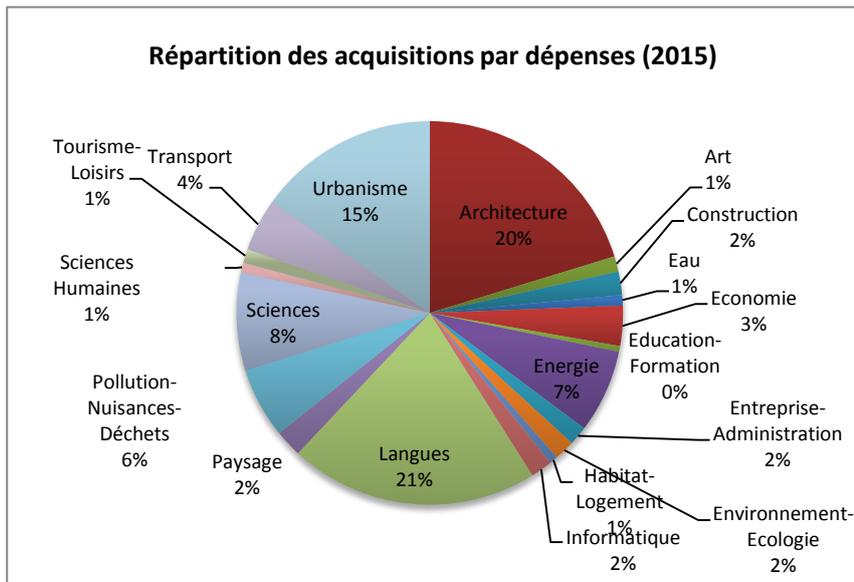
Les deux graphiques, ci-après, présentent la répartition des acquisitions d'ouvrages par domaine et par dépenses.



Source EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

Au cours de l'année 2015, le Centre de documentation a principalement fait l'acquisition de documents dans les 5 domaines suivants (par ordre d'importance) :

1. Langues (25 %) - renouvellement des manuels de TOEIC ;
2. Urbanisme (19 %) ;
3. Architecture (17 %) ;
4. A égalité, Construction / Pollution-Nuisances / Sciences / Transport (4 %) ;
5. Energie (3 %).



Source : EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

Les principaux postes de dépenses ont porté sur :

1. Langues (21 %)
2. Architecture (20 %)
3. Urbanisme (15 %)
4. Sciences (8 %)
5. Energie (7 %)

Périodiques

En 2015, le Centre de documentation dispose de 49 abonnements actifs dont la liste complète est jointe en annexe 1.

A la demande des services concernés, quatre abonnements n'ont pas été renouvelés depuis 2014 :

- Liaisons Sociales Quotidien, arrêté le 5/6/2014 ;
- Le Parisien, arrêté le 26/11/2014 ;
- Le Monde, arrêté le 4/3/2015 ;
- Revue des marchés publics, arrêté le 4/3/2015.

Aucun nouvel abonnement n'a été pris en 2015, l'achat d'un nouvel abonnement entraînant la suppression d'un abonnement existant. Le choix s'est donc porté sur le maintien des collections existantes.

Travaux d'élèves

Au cours de leur scolarité, les élèves-ingénieurs effectuent quatre stages obligatoires (ouvrier, encadrement, Etude et recherche et Travail de fin d'études (TFE)) qui donnent lieu à la rédaction d'un rapport.

Les rapports transmis par la direction de l'enseignement sont consultables au Centre de documentation en version papier.

Le Centre de documentation met en ligne les rapports « Etude et recherche » et « TFE » sur le portail extranet de l'Ecole. Ces rapports sont accessibles en accès restreint à toute personne ayant des identifiants. Ces documents ne sont pas communiqués à l'extérieur.

Donations

Depuis 2013, le Centre de documentation a bénéficié de nombreux dons constitués soit de bibliothèques personnelles de vacataires d'enseignement et d'enseignants-chercheurs, soit de fonds documentaires provenant des organismes suivants :

- Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) ;
- Centre de Recherches et d'Etudes sur Paris et l'Île-de-France (CREPIF) ;
- EPSAArchitecture ;

- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) ;
- Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement (FCBA) ;
- Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

Le Centre de documentation assure le traitement (bulletinage, catalogage, analyse, indexation), la conservation et le signalement des documents confiés.

- Au total, près de **3 000 documents** ont été enregistrés dans la base documentaire :

RATP 2013	CREPIF 2013	EPSAArchitecture 2013	PUCA 2014	FCBA 2014	APUR 2015
80 ouvrages	865 documents : 308 revues 557 ouvrages	1 676 documents : 1 150 revues 526 ouvrages	205 ouvrages	36 ouvrages	18 ouvrages

**A noter que les thèses et mémoires issus de la donation du CREPIF ne sont pas comptabilisés dans les ressources mentionnées ci-dessus. Ces documents feront l'objet d'un enregistrement ultérieur.*

- État des entrées des donations dans le fonds documentaire :

		2013	2014	2015
Périodiques	CREPIF	24	256	28
	EPSAArchitecture	281	658	211
Monographies	APUR	-	-	18
	CREPIF	6	496	55
	EPSAArchitecture	298	206	22
	PUCA	-	202	3
	FCBA	-	23	13
	RATP	80	-	-
	Donateurs privés	34	146	7
	Autres	31	37	38
Total		754	2 024	395

IV. Prestations

1. Consultation sur place

Le Centre de documentation assure les activités d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des usagers. La plus grande partie de la documentation est en accès libre et consultable sur place.

Les collections sont accessibles au 2^{ème} étage du bâtiment A de l'Ecole
salles A206-207
du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h

2. Catalogue en ligne

Le catalogue documentaire, qui regroupe l'ensemble des ressources du Centre de documentation, est consultable en ligne: ww2.eivp-paris.fr/pmb/opac_css/

L'URL est directement communiquée aux usagers dans la plaquette de présentation du Centre de documentation distribuée aux élèves lors de la rentrée scolaire ou lors de leur passage au Centre de documentation ainsi que sur Claroline².

Ce lien est accessible :

- sur le site internet de l'Ecole : Accueil > Formation initiale > Campus EIVP > Centre de documentation
- depuis le site de la ComUE Université Paris-Est : Accueil > Bibliothèques > Services documentaires des établissements membres > Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris : <http://www.univ-paris-est.fr/fr/services-documentaires-des-etablissements-membres/document-1007.html>

3. Prêts

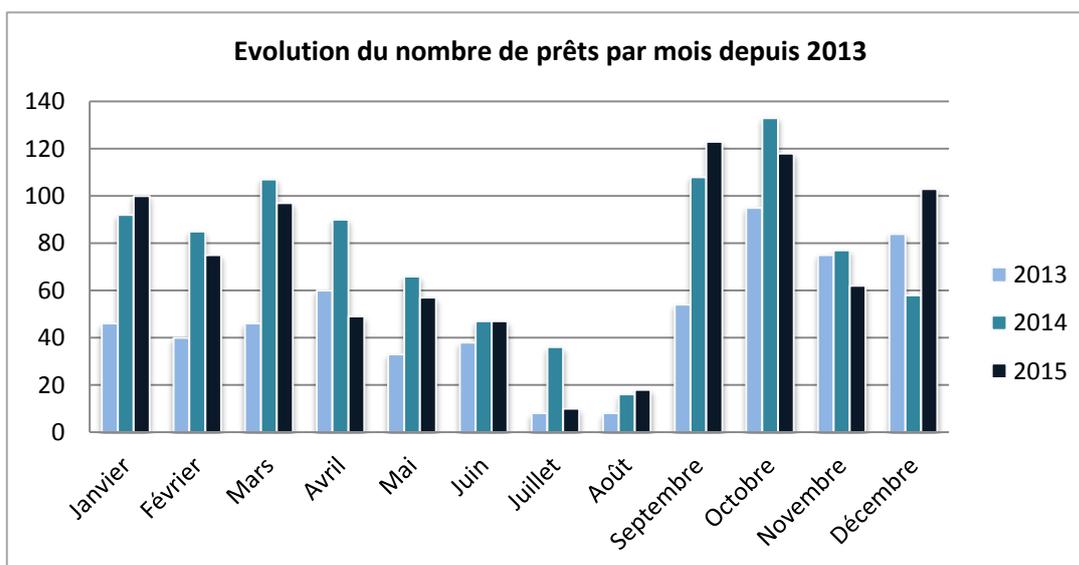
Les documents sont disponibles en libre accès et empruntables, à l'exception des travaux d'élèves ingénieurs (rapports de stage, travaux de fin d'études, etc.) ainsi que les usuels (dictionnaires, encyclopédies), documents de référence ou issus de donations particulières.

Au total, en 2015, **859 prêts** ont été réalisés dont :

- **78 %** par les élèves ;
- **12 %** par les vacataires d'enseignement, enseignants-chercheurs et le personnel administratif et technique.

	2013	2014	2015
Nombre de prêts	587	915	859

Le graphique, ci-dessous, présente l'évolution du nombre de prêts par mois depuis 2013 :



Source : EIVP, Centre de documentation, au 31/12/2015

²Claroline est la plateforme dédiée à l'apprentissage et au travail collaboratif, mise en place en 2012

4. Prêt entre bibliothèques

Grâce aux conventions d'association ou de partenariat, le prêt entre bibliothèques permet aux élèves, vacataires d'enseignement, enseignants-chercheurs et personnel administratif et technique de l'École d'accéder aux documents des bibliothèques de l'École des Ponts ParisTech, de l'ENSAPB et des établissements de la ComUE Université Paris-Est.

Quatre prêts ont été réalisés depuis 2013, à la demande des enseignants-chercheurs, auprès de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Les enseignants-chercheurs qui assurent des vacances à l'École des Ponts ParisTech ont accès aux prêts et aux ressources électroniques.

Le prêt au Centre de documentation de l'EIVP est accessible aux élèves, étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs de ces établissements, sous conditions (cf. le règlement intérieur du Centre de documentation).

En 2015, aucun prêt vers ce public n'a été réalisé.

5. Valorisation, communication

Au sein de l'EIVP

A chaque rentrée scolaire, lors de l'accueil des élèves de 1^{ère} année, 2^e année et 3^e année, le Directeur et/ou le Directeur de l'enseignement présente(nt) le Centre de documentation.

Le fonctionnement du Centre de documentation est décrit dans le règlement de la scolarité dans lequel figure le règlement intérieur du Centre de documentation. A chaque rentrée scolaire, les élèves signent un contrat d'acceptation certifiant qu'ils ont pris connaissance et acceptent les conditions du règlement intérieur du Centre de documentation.

Une plaquette d'information sur le fonctionnement du Centre de documentation est également remise aux élèves lors de la rentrée scolaire et mise à disposition des usagers, sur place, au Centre de documentation.

En l'absence de site documentaire dédié, le Centre de documentation publie les documents qu'il élabore (règlement intérieur du Centre de documentation, lettres mensuelles, bibliographies, annonces du Centre de documentation, etc.) sur la plateforme Claroline.

Vers « l'extérieur »

Internet

Une page dédiée sur le site internet de l'EIVP est consacrée au Centre de documentation, accessible depuis : Accueil > Formation initiale > Campus EIVP, qui présente ses missions, son fonctionnement, les conditions d'accès et de prêts.

Cette page permet d'accéder au catalogue en ligne :

<http://www.eivp-paris.fr/index.php/Campus%20EIVP?idpage=547&iddossiercontenu=372&idmetacontenu=1823&positioncontenu=A1&afficheMenuContextuel=true>.

Le catalogue est également accessible depuis le site de la ComUE Université Paris-Est : Accueil > Bibliothèques > Services documentaires des établissements membres : <http://www.univ-paris-est.fr/fr/services-documentaires-des-etablissements-membres/>

Lettre du centre de documentation

La lettre mensuelle présente une sélection des acquisitions, des articles indexés dans la base documentaire, ainsi qu'une sélection d'expositions.

Elle est adressée par e-mail aux élèves (formation initiale et continue / EIVP, EPSAArchitecture), enseignants-chercheurs, au personnel de l'EIVP. Neuf lettres ont été réalisées en 2015.

Elle est également publiée sur le site internet de l'EIVP et accessible sur Claroline.

V. Bilan et perspectives

1. Bilan

Le présent rapport a exposé les principales actions menées par le Centre de documentation tout au long de l'année 2015 : enrichissement et traitement des collections (acquisitions papier et maintien des abonnements existants), poursuite de l'enregistrement des différentes donations, accueil des publics, etc. et a dressé un état financier des dépenses engagées.

Ce premier bilan s'accompagne de mesures qui nécessitent d'être consolidées.

- Peu d'éléments statistiques peuvent être fournis par manque d'outils dans les champs suivants :
 - en ce qui concerne le fonds documentaire, son développement et son utilisation, le logiciel documentaire utilisé (PMB), en l'état actuel, ne permet pas d'obtenir des statistiques fines sur l'utilisation budgétaire par poste de dépense et service demandeur, sur l'état précis des collections (taux de rotation, etc.), ni sur l'utilisation des documents (prêt) en fonction des publics, de manière qualitative.
 - au niveau de la visibilité depuis le site internet de l'EIVP, les données statistiques sur la fréquentation de la page consacrée au Centre de documentation (fréquentation, cheminement de l'internaute, etc.) ne peuvent pas être identifiées.
- En termes de fréquentation du Centre de documentation et d'emprunts, on peut constater une stabilité dans les usages : près de 62% des élèves-ingénieurs de la promotion 56 (rentrée scolaire 2014-2015) se sont inscrits au Centre de documentation, 63% des élèves-ingénieurs de la promotion 55 (rentrée scolaire 2013-2014) et 69% des élèves-ingénieurs de la promotion 54 (rentrée scolaire 2012-2013).
- Au niveau du fonds documentaire, le fonds a été augmenté grâce aux dons en 2013 et 2014. Le renouvellement, basé sur les suggestions ponctuelles, ne s'inscrit pas dans une véritable politique documentaire. Les abonnements sont limités aux collections existantes. Peu d'accès aux ressources électroniques est offert.

Ce constat conduit à définir une série d'actions à mener, de préconisations et perspectives pour l'année 2016. Ces perspectives sont également à mettre en relation avec la réforme des enseignements, lancée en novembre 2015, qui a vocation à faire évoluer les enseignements à l'horizon 2025.

2. Perspectives

Pour l'année 2016, les perspectives et axes de développement sont les suivants :

Améliorer le fonctionnement

- refonte du règlement intérieur (*Conseil d'administration de l'EIVP du 2 juin 2016*) ;
- mise en place d'une charte documentaire définissant la politique documentaire de l'Ecole pour un développement réfléchi du fonds documentaire, fixant ses orientations de développement (répartition budgétaire entre les supports, domaines, départements d'enseignement et de recherche et pôles, quelle part accorder aux abonnements en ligne ?, ...)
- mise en place de bordereaux statistiques permettant une meilleure connaissance des besoins et des usages documentaires (notamment la recherche documentaire).

Améliorer les outils

- site internet : modification de l'accès de la page consacrée au Centre de documentation sur le site de l'EIVP ;
- logiciel documentaire : élaboration d'un cahier des charges en vue la ré-informatisation du fonds documentaire et de la mise en place d'un portail documentaire.

Diversifier les prestations proposées aux usagers

- réflexion sur l'offre de prestations à destination des élèves, enseignants-chercheurs et vacataires d'enseignement (réflexion liée à la mise en place du portail documentaire) ;
- mise en place de sessions d'accompagnement et de conseil aux élèves-ingénieurs et autres élèves : tutoriels, formation à la culture de la recherche informationnelle, formation à la recherche documentaire.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des abonnements du Centre de documentation de l'EIVP (par service) au 31/12/2015

Nb	Destinataire	Titre	Statut	Renouvelé le	Arrêté le
	Directeur	Parisien (Le) - (6J/7)	<i>Inactif</i>		26/11/2014
1	Ressources Humaines	Bulletin Municipal Officiel - Bihebdomadaire	Actif	1/10/2015	
2	Relations Internationales	Internationalisation of European Higher Education	Actif	1/10/2015	
3	Secrétariat Général	Gazette des Communes (La)	Actif	4/3/2015	
	Secrétariat Général	Liaisons Sociales Quotidien Intégral	<i>Inactif</i>		5/6/2014
	Secrétariat Général	Monde (Le)	<i>Inactif</i>		4/3/2015
4	Secrétariat Général	Moniteur des Travaux Publics & du Bâtiment	Actif	4/3/2015	
5	Secrétariat Général	Revue des Marchés Publics	Actif		4/3/2015
6	Service informatique	01net + HS	Actif	1/10/2015	
7	Service informatique	Informaticien (L')	Actif	1/10/2015	
8	Centre de documentation	Acteurs Publics - Offre Actualités et Nominations	Actif	4/3/2015	
9	Centre de documentation	Alternatives Economiques	Actif	1/10/2015	
10	Centre de documentation	Annales de Géographie	Actif	1/10/2015	
11	Centre de documentation	Annales du Bâtiment & des Travaux Publics	Actif	1/10/2015	
12	Centre de documentation	Archiscopie	Actif	4/3/2015	
13	Centre de documentation	Archistorm	Actif	04/03/2015	
14	Centre de documentation	Architecture d'Aujourd'hui (L')	Actif	4/3/2015	
15	Centre de documentation	Books	Actif	1/10/2015	
16	Centre de documentation	Cahiers de l'IAU Ile-de-France (Les)	Actif	1/10/2015	
17	Centre de documentation	Courrier International	Actif	1/10/2015	
18	Centre de documentation	Croix (La)	Actif	4/3/2015	
19	Centre de documentation	D'Architectures (d'a)	Actif	4/3/2015	
20	Centre de documentation	Diagonal / Diagoflash	Actif	1/10/2015	
21	Centre de documentation	Economist	Actif	4/3/2015	
22	Centre de documentation	EK (EX : EcologiK)	Actif	5/6/2014	
23	Centre de documentation	Environnement & Technique	Actif	1/10/2015	

24	Centre de documentation	Environnement Magazine (1 Option - 1 Acces)	Actif	1/10/2015	
25	Centre de documentation	Espaces et Société	Actif	1/10/2015	
26	Centre de documentation	Etudiant (L')	Actif	1/10/2015	
27	Centre de documentation	Gazette des Communes (La)	Actif	4/3/2015	
28	Centre de documentation	Géographie, Economie et Société	Actif	01/10/2015	
29	Centre de documentation	Géomatique Expert	Actif	1/10/2015	
30	Centre de documentation	Guide Pratique des Villes et Territoires	Actif	4/3/2015	
31	Centre de documentation	La Boîte à Outils de la Ville Durable @ Classeur+online	Actif	4/3/2015	
32	Centre de documentation	Monde (Le)	Actif	01/10/2015	
33	Centre de documentation	Moniteur d Architecture (Le) (AMC)	Actif	1/10/2015	
34	Centre de documentation	Moniteur des Travaux Publics & du Bâtiment	Actif	4/3/2015	
35	Centre de documentation	Rail (Le)	Actif	4/3/2015	
36	Centre de documentation	REEF4 - CD Rom (monoposte)	Actif	1/10/2015	
	Centre de documentation	Revue Française de Géotechnique	<i>Inactif</i>	9/12/2014	Depuis 6/2015, la revue n'existe plus
37	Centre de documentation	Revue Générale des Routes et de l Aménagement (RGRA) (sans HS)	Actif	9/12/2014	
38	Centre de documentation	Revue Urbanisme	Actif	1/10/2015	
39	Centre de documentation	Techni.Cités	Actif	4/3/2015	
40	Centre de documentation	Techniques, Sciences & Méthodes (TSM) (non-membre)	Actif	1/10/2015	
41	Centre de documentation	Time Magazine	Actif	1/10/2015	
42	Centre de documentation	Traits Urbains	Actif	1/10/2015	
43	Centre de documentation	Transport Environnement Circulation (TEC)	Actif	1/10/2015	
44	Centre de documentation	Transport Public	Actif	4/3/2015	
45	Centre de documentation	Travaux (Com&Com)	Actif	1/10/2015	
46	Centre de documentation	Tunnels et Espace Souterrain	Actif	1/10/2015	
47	Centre de documentation	Urbapress Informations	Actif	4/3/2015	
48	Centre de documentation	Urbia (Les Cahiers du Développement Urbain Durable)	Actif	1/10/2015	
49	Centre de documentation	Visiteur (Ville Territoire Paysage Architecture)	Actif		

ANNEXE 2 : Liste des principales abréviations

ACPAE	Assistant à Chef de Projet en Aménagement de l'Espace (licence professionnelle)
APUR	Atelier Parisien d'Urbanisme
CGE	Conférence des Grandes Ecoles
ComUE	Communauté d'universités et établissements
CREPIF	Centre de recherches et d'études sur Paris et l'Ile-de-France
CTI	Commission des titres d'ingénieurs
DAUCEQ	Diplôme d'aménagement urbain, construction durable et éco-quartier
EIVP	Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris
ENPC	Ecole nationale des ponts et chaussées – dénommée Ecole des Ponts ParisTech
ENSAPB	Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville
ENSAPLV	Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
ENSAVT	Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires (Marne-la-Vallée)
ENTPE	Ecole nationale des travaux publics de l'Etat
EPSAA	Ecole professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture
ESTP	Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie
FCBA	Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement
MS	Mastère spécialisé
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
PUCA	Plan Urbanisme Construction Architecture
RATP	Régie autonome des transports parisiens
UPEMLV	Université Paris-Est Marne-la-Vallée
UPE	Université Paris-Est